



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION DANS LAQUELLE IL SERAIT ILLEGAL DE LE FAIRE

Issy-les-Moulineaux, le 9 septembre 2021

SAUR RÉALISE AVEC SUCCÈS UNE ÉMISSION INAUGURALE D'OBLIGATIONS « SUSTAINABILITY-LINKED »¹ POUR UN MONTANT DE 950 MILLIONS D'EUROS

Saur a procédé aujourd'hui avec succès au placement de « Sustainability -Linked Bonds »¹ pour un montant nominal total de 950 millions d'euros. Grâce à cette opération, le Groupe refinance sa dette en allongeant sa maturité. Bénéficiant d'une notation « Investment Grade », cette opération marque la confiance des investisseurs dans le nouveau modèle de Saur porté depuis janvier 2020 par son Président Exécutif, Patrick Blethon, avec le soutien de son actionnaire EQT. En misant sur des obligations RSE liant le coût de financement à l'atteinte d'objectifs concrets en termes de performance environnementale et sociétale, le Groupe confirme son ambition de mettre la responsabilité sociale au cœur de son modèle de croissance, autour de sa mission, Défendre l'Eau.

Cette émission comporte deux tranches d'obligations senior non sécurisées liées au développement durable, comprenant une tranche de 450 millions d'euros avec une maturité de 4 ans et un coupon annuel de 0,125 % émise à un prix de 99,773 %, et une tranche de 500 millions d'euros avec une maturité de 7 ans et un coupon annuel de 0,625 % émise à un prix de 99,768 %. Cette émission ainsi que l'émetteur font l'objet d'une notation *Investment Grade* BBB- par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings. Un nouveau crédit senior revolving sera également mis en place pour un montant de 250 millions d'euros et une maturité finale de 4,5 ans.

L'objectif de cette opération est de refinancer la dette existante du Groupe, permettant à Saur d'allonger la maturité de sa dette et de diversifier ses sources de financement à des conditions optimales, en accord avec sa feuille de route stratégique. Le produit de l'émission obligataire sera affecté au remboursement de la dette du Groupe et au paiement des frais liés à l'opération.

Le succès de cette opération est une étape majeure pour Saur

Avec un niveau de sursouscription très élevé, cette émission a reçu un accueil très positif et fut placée auprès d'un groupe diversifié d'investisseurs internationaux. Cela démontre la confiance des investisseurs dans

¹ Obligations liées au développement durable ou Obligations RSE ou ESG en anglais (*Environmental, Social and Governance*)



le nouveau modèle du Groupe, porté par Patrick Blethon, Président Exécutif, grâce au soutien de son actionnaire EQT, qui place la responsabilité sociale au cœur de son modèle économique. Elle confirme également la force et la résilience du modèle de Saur : *pure player* de l'eau centré sur des services à forte valeur ajoutée. L'opération s'inscrit dans la politique RSE ambitieuse du Groupe, en liant le coût de financement à des indicateurs de performance environnementale et sociétale. Le document présentant ces indicateurs et les engagements pris par le Groupe est accessible sur <https://www.saur.com/publications-groupe-saur/>.

Patrick Blethon, Président Exécutif de Saur : « *Le succès de cette opération de refinancement permet à Saur de se doter d'une structure de financement de long-terme tout en réduisant significativement son coût du capital. Cela témoigne de la confiance des investisseurs dans la solidité de la structure financière de notre Groupe et dans la qualité de son modèle de croissance. Cette opération permet également de placer notre ambition RSE au cœur de notre stratégie de financement. Saur est le premier groupe français de son secteur à avoir réalisé une émission d'obligations liées au développement durable* ».

Morgan Stanley, HSBC, BNP Paribas et Natixis sont intervenus en qualité de Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés. BofA Securities, CaixaBank, Crédit Agricole CIB et Société Générale sont intervenus en qualité de Teneurs de Livre Associés.

À propos de Saur : *acteur exclusif de l'eau et de ses services essentiels, Saur œuvre pour la protection de l'environnement au cœur des territoires qu'il dessert. Depuis toujours, le groupe Saur agit pour offrir la même qualité de service aux petites communes comme aux grandes métropoles, guidé par sa mission : défendre l'eau. A l'international, Saur est notamment présent en Arabie saoudite, Chypre, Espagne, Grande Bretagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal. Chiffres clés 2020 : 1,5 milliard € de chiffre d'affaires net, 7 000 collectivités sous contrat, 300 clients industriels, 12 000 collaborateurs et 20 millions d'habitants desservis dans le monde.*

Contact presse :

Saur - Nezha Korti - 07 64 43 02 21 – nezha.korti@saur.com

Havas - Sophie Louvancour - 06 40 84 27 21 – saur-rp@havas.com



Siège Social : 11, chemin de Bretagne - 92130 Issy-les-Moulineaux - www.saur.com

Saur - SAS au capital de 101 529 000 € - 339 379 984 R.C.S. Nanterre - TVA intracommunautaire : FR 28 339 379 984



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Avertissement

Cette publication ne constitue pas un prospectus. Cette publication ne constitue ni une offre de vente ni une invitation à souscrire les titres. Les titres qui font l'objet de cette publication n'ont pas été offerts au public.

Les titres seront offerts en dehors des États-Unis conformément à la Règlementation S du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), sous réserve des conditions de marché et autres conditions en vigueur. Il n'existe pas de garantie que l'offre sera réalisée ou, si elle est réalisée, quant aux conditions dans lesquelles elle sera réalisée. Les titres ne seront pas enregistrés en vertu du Securities Act et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans enregistrement en vertu du Securities Act ou d'une exemption applicable conformément aux exigences d'enregistrement du Securities Act.

Les titres ne sont pas destinés à être offerts, vendus ou autrement mis à disposition et ne seront pas offerts, vendus ou autrement mis à disposition de tout investisseur de détail dans l'Espace Economique Européen (« EEE »). Pour les besoins de cet avertissement, un « investisseur de détail » désigne toute personne qui répond à une (ou aux deux) des définitions suivantes : (i) un client de détail au sens de l'article 4, paragraphe 1, point (11) de la Directive 2014/65/UE (telle que modifiée, « MiFID II »); ou (ii) un consommateur au sens de la Directive 2016/97/UE (« Directive sur la Distribution d'Assurances »), lorsque celui-ci n'est pas qualifié de client professionnel au sens de l'article 4, paragraphe 1, point (10), de MiFID II.

Les titres ne sont pas destinés à être offerts, vendus ou autrement mis à disposition et ne seront pas offerts, vendus ou autrement mis à disposition de tout investisseur de détail au Royaume-Uni. Pour les besoins de cet avertissement, un « investisseur de détail » désigne toute personne qui répond à une (ou plusieurs) des définitions suivantes : (i) un client de détail au sens de l'article 2, point (8) du Règlement délégué (UE) no 2017/565 qui fait partie du droit interne du Royaume-Uni conformément au European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « EUWA »); ou (ii) un consommateur au sens des dispositions du Financial Services and Markets Act 2000, tel que modifié (le « FSMA ») et de toute réglementation ou loi adoptée dans le cadre du FSMA pour mettre en œuvre la Directive 2016/97/UE, lorsque celui-ci n'est pas qualifié de client professionnel au sens de l'article 2, paragraphe 1, point (8) du Règlement (UE) 600/2014, qui fait partie du droit interne du Royaume-Uni conformément à l'EUWA.

Ce communiqué ne constitue pas et ne constituera en aucun cas une offre au public ni une invitation au public relative à une offre au sens du Règlement (UE) 2017/1129 (le « Règlement Prospectus ») ou autrement. L'offre et la vente des titres seront effectuées en vertu d'une exemption au titre du Règlement Prospectus de l'obligation d'établir un prospectus pour l'offre des titres.

Au Royaume-Uni, le présent communiqué n'est destiné qu'à des personnes qui (i) ont une expérience professionnelle en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « Financial Promotion Order »); (ii) relevant de l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order; (iii) sont en dehors du Royaume-Uni ou (iv) qui sont des personnes auxquelles ce communiqué peut être légalement communiqué (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Les titres ne sont disponibles que pour les Personnes Concernées et toutes invitations, offres, sollicitations ou accords à souscrire, acheter ou autrement acquérir ces titres ne seront réalisés qu'après des Personnes Concernées.



MiFID II: Contreparties éligibles et clients professionnels uniquement/pas de documentation d'informations clés PRIIPs : Le marché cible du producteur (gouvernance des produits MiFID II) est constitué des contreparties éligibles et des clients professionnels uniquement (tous canaux de distribution confondus). Aucun document d'informations clés PRIIPs n'a été préparé dans la mesure où les titres ne sont pas disponibles aux investisseurs de détail dans l'EEE.

UK MIFIR: Contreparties éligibles et clients professionnels uniquement/pas de documentation d'informations clés UK PRIIPs – Le marché cible du producteur (gouvernance des produits UK MIFIR) est constitué des contreparties éligibles et des clients professionnels uniquement (tous canaux de distribution confondus). Aucun document d'informations clés UK PRIIPs n'a été préparé dans la mesure où les titres ne sont pas disponibles aux investisseurs de détail dans le Royaume-Uni.

Ni le contenu du site internet de Saur ni aucun autre site internet accessible par lien hypertexte sur le site internet de Saur n'est inclus ou ne fait partie de ce communiqué. La distribution de ce communiqué dans toute juridiction peut être légalement restreinte. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer et respecter de telles restrictions. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation du droit sur les valeurs mobilières de la juridiction concernée.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations sont fondées sur les opinions, attentes, hypothèses et informations actuelles de la direction de Holding d'Infrastructures des Métiers de l'Environnement (la « Société »). Les déclarations prospectives ne doivent pas être interprétées comme une promesse de résultats futurs et de développements et impliquent des risques, connus et inconnus, et des incertitudes. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances ou des événements futurs diffèrent sensiblement de ceux décrits dans ces déclarations, et ni la Société ni aucune autre personne n'accepte aucune responsabilité quant à l'exactitude des opinions exprimées dans ce communiqué ou des hypothèses sous-jacentes. La Société n'assume aucune obligation de mise à jour des déclarations prospectives. De plus, il convient de noter que toutes les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué et que la Société n'assume aucune obligation, sauf si la loi l'exige, de mettre à jour toute déclaration prospective ou de la rendre conforme à tout événement présent ou développement. La Société et ses sociétés affiliées déclinent expressément toute obligation ou engagement de mettre à jour, d'examiner ou de réviser toute déclaration prospective contenue dans ce communiqué, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de développements futurs ou autrement.

